

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université A.MIRA-BEJAIA**



**Faculté des Lettres et des langues**

**Département de français**

## **Cours de « Analyse des discours »**

Réalisé par

Dr. BOUNOUNI Ouidad

Maitre de conférences B

Année universitaire : 2021/2022

## **Intitulé du Master : Sciences du langage**

**Semestre : 2**

**Intitulé de l'UE : Fondamentale**

**Intitulé de la matière : Analyse des discours**

**Master 1 Sciences du Langage**

**Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 (12 semaines par semestre)**

### **Avant-propos**

L'analyse du discours est un module qui s'inscrit dans le programme de master 1 des étudiants d'A. Mira, Bejaia. Il s'agit d'un module semestriel à travers lequel nous avons adopté des outils méthodologiques et théoriques appropriés. L'analyse du discours en tant que courant pluridisciplinaire nous propose plusieurs méthodologies d'analyse. D'après la définition proposée dans le Dictionnaire d'Analyse du Discours, cette dernière s'intéresse particulièrement à l'étude de l'activité langagière en articulant le texte produit et le lieu social dans lequel il est produit. Son objet ne se limite pas au mot et à la phrase : le discours suscite l'intérêt de différentes sciences humaines. Il s'agit d'expliquer le sens du discours analysé « *à l'aide d'outils qui permettent de le saisir et de le décrire dans sa matérialité* » (Détrie, Siblot et Verine 2001 :25). La première difficulté que nous avons rencontrée lors de l'enseignement du module d'« analyse du discours » est la pluralité d'acceptions que peut avoir cette notion. Nous nous sommes retrouvés à la croisée des chemins de plusieurs disciplines différentes, ce mouvement bénéficie d'une part d'un apport pluridisciplinaire mais souffre en même temps de la difficulté de se présenter comme une discipline homogène. Nous y positionnons alors dans une diversité d'approches, des concepts et des présupposés théoriques reliés à la diversité des corpus. L'analyse du discours est travaillée de manières différentes selon les écoles et selon les sources d'inspirations auxquelles elles se rattachent. En effet, l'objet d'étude de l'analyse du discours devient difficile à cerner car toute forme de production (verbale ou non verbale, écrite ou orale) peut constituer un objet d'analyse du discours. Maingueneau explique ces difficultés en précisant que :

*« Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique...la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre ». (1996 :8).*

Les principales questions auxquelles nous essayerons de répondre en analyse du discours sont censées répondre au « **Comment** » et au « **Pourquoi** » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions « **Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?** ».

### **Objectifs du cours**

L'analyse du discours est un cours destiné aux étudiants de master 1 (sciences du langage) et l'objectif principal que nous avons tracé à travers l'ensemble de nos séances est une initiation aux théories d'analyse du discours. Nous essayerons de mener les étudiants à appliquer les différentes méthodes d'analyse textuelle des discours dans tous les contextes. Toutefois, ils seront en mesure d'avoir un esprit critique face aux méthodes d'analyse des discours.

Les premières séances seront consacrées à la définition des concepts clés en relatifs à ce module. Le cours sera autant consacré à l'initiation aux concepts et aux différentes méthodes afin d'assimiler l'objectif de l'analyse du discours. En outre, il devra offrir l'occasion d'une application de ces méthodes sur des situations diverses.

### **Prérequis recommandés**

Pour s'initier à l'analyse du discours, l'étudiant devrait de façon obligatoire avoir des connaissances en linguistique, en psychologie, en littérature, en analyse énonciative, en philosophie, et en culture générale, qui sont généralement acquises dans le programme du lycée et de l'université algérienne. Sans ces connaissances, il aura des difficultés à saisir le sens et l'objectif de cette discipline. Aussi, une capacité à communiquer convenablement à l'oral et à l'écrit est vivement souhaité, afin qu'il puisse progresser dans son savoir encyclopédique.

### **Mode d'évaluation : évaluation continue et examen**

Le déroulement du cours se fait sous forme d'exposés magistraux au travers desquels les étudiants requièrent une interaction fructueuse. De nombreux exemples et supports

leur seront donc proposés en classe. Il leur sera bénéfique également de leur réserver des visioconférences et des exercices en ligne.

## **Programme du cours**

### **Chapitre 1 : Naissance et développement de l'analyse du discours**

- 1-Emergence de la linguistique du discours
  - 1-1-Le structuralisme
    - 1-1-1-Le principe d'immanence1
    - 1-2-La langue conçue comme code
    - 1-3-Une vision simplifiée de la construction du sens
2. Les insuffisances du structuralisme
- 3-Vers une conception pragmatique du langage
  - 3-1-L'approche actionnelle
  - 3-2-L'approche énonciative :

### **Chapitre 2 : L'analyse du discours**

- 1-L'analyse du discours
- 2-Qu'entend-on par « discours »?
- 3- Caractéristiques du discours
- 4- Discours et communication

### **Chapitre 3 :L'énonciation et l'analyse situationnelle**

- 1-La linguistique énonciative
- 2-Les objectifs de la linguistique énonciative
- 3-Locuteur/Enonciateur
- 4-La situation d'énonciation : Qui parle ? A qui ? De quelle manière ?
- 5-L'acte de référence
  - 5-1-La référence absolue
  - 5-2- La référence cotextuelle
  - 5-3-La référence déictique
- 6-Les déictiques
- 7-Les marques de la subjectivité

### **Chapitre 4 : La modalisation et les marques lexicales de la subjectivité**

1. Quelques définitions
  - 1.1.Modalisation et modalités
  - 1-2-Les modalités

1-2-1-Les modalités d'énonciation

1-2-2-Les modalités d'énoncés

1-3- modalité épistémiques

1-4-modalités appréciatives

2- Les marques lexicales de la subjectivité (cf. Kerbrat-Orecchioni)

## **Chapitre 5 : l'analyse textuelle**

1-Dialogisme

2-Les formes du dialogisme

3-"Je est un autre" : la théorie polyphonique

4-La polyphonie énonciative

5- Quelques marqueurs polyphoniques

# **Chapitre 1**

## **Naissance et développement de l'analyse du discours**

**Objectif du cours** L'objectif du présent cours est de permettre aux étudiants d'avoir une idée claire sur la naissance d'une linguistique du discours.

-Les étudiants seront ont mesure de comprendre le structuralisme en relation avec les théories de l'analyse du discours.

### **1-Emergence de la linguistique du discours**

#### **1-1-Le structuralisme**

La linguistique est une science de la parole, de la langue et du langage. Elle a pour objectif de donner une image aussi exacte que possible de tous les aspects de la langue ou des langues étudiées. La méthode que suit la linguistique revient à envisager la langue comme objet de connaissance scientifique, c'est-à-dire qu'elle analyse au cours d'une démarche intellectuelle rigoureuse.

On appelle linguistique moderne la linguistique qui s'occupe de la langue à la manière des structuralistes et de leurs successeurs. Il s'agit tout d'abord de se démarquer de la linguistique dite comparative ou historique (philologie) qui connut ses heures de gloire au XIXème siècle et qui envisageait les faits de façon isolée dans l'évolution des langues, alors que la nouvelle linguistique les considère dans leurs rapports avec la totalité. Le XXème siècle voit l'avènement du structuralisme.

Le structuralisme est une nouvelle manière d'envisager les faits connus. Ces derniers sont analysés non plus selon leur nature ou leur histoire, mais suivant leur fonction dans le système. Les concepts fondamentaux du structuralisme saussurien (bien que Saussure n'ait jamais parlé de structure mais de système) sont aujourd'hui reconnus comme valables même par les partisans d'autres théories modernes. Ses travaux l'amènent à considérer que la langue est un système qui repose sur des positions (distinctions) entre les signes, que la langue est un phénomène social dont le but est la compréhension entre les personnes.

Le structuralisme se base sur :

**1-1-1-Le principe d'immanence** : ce postulat affirme qu'il ne faut étudier la langue qu'en elle-même et pour elle-même. En elle-même, c'est-à-dire décrire les relations entre les éléments du système linguistique et les règles qui régissent leurs agencements ; et pour elle-même, ce qui veut dire que l'étude de la langue aura pour

finalité la compréhension de son propre fonctionnement et non pas l'explication de phénomènes extralinguistiques (sociaux, psychologique, idéologique... etc.). De ce principe découle la partition de la linguistique en trois disciplines majeures : la phonologie, la lexicologie et la syntaxe. Elle s'arrête donc à la phrase.

Exemple au tableau: J'ai mal à la tête.

**Dans notre exemple, la linguistique structurale s'évertuera à décrire ces composants phonologiques, lexicaux et morphosyntaxiques (le principe de la double articulation) et les règles qui permettent leur combinaison. D'où la définition de la langue comme un système de signes et de règles.**

**1-1-2-La langue conçue comme code** : la linguistique structurale envisage la langue comme un code en ce sens que grossièrement, la communication est conçue comme un phénomène d'encodage par un émetteur d'un message qu'un récepteur, partageant le même code, aura à décoder. A peu près comme on décode les panneaux routiers.

**Si on revient à notre exemple, une conception codique de la langue nous amènera inévitablement à une seule et unique signification de notre phrase.**

**Une vision simplifiée de la construction du sens** : Le sens d'une phrase se résume aux signifié des mots pris individuellement auquel s'ajoute le sens qui résulte des relations syntaxique entre ces mots.

**1-1-3-Une vision simplifiée de la construction du sens** : Le sens d'une phrase se résume aux signifié des mots pris individuellement auquel s'ajoute le sens qui résulte des relations syntaxique entre ces mots.

**Pris en ces termes, notre phrase aura donc une seule et unique signification comme prévu dans le précédent point, et cette signification sera la somme des sens des mots augmentée par le sens induit par les relations morphosyntaxiques qu'ils entretiennent entre eux.**

**Un seul individu représenté par la première personne de singulier « je » ressens des douleurs « avoir mal » dans la partie supérieur de son corps « à la tête », le tout à un moment du temps correspondant à celui où il le déclare « présent ». Les relations syntaxiques sujet + verbe (forme active) + complément nous ont permis**



**de décoder le message de façon à comprendre que c'est l'individu qui a mal à la tête et non pas la tête qui a mal à l'individu.**

Ceci dit, il ne faut pas penser que la linguistique structurale s'est complètement trompée dans sa démarche. Au contraire. Elle a révolutionné les méthodes d'investigation en sciences sociales, notamment dans l'anthropologie (Claude Lévi-Strauss) et en psychanalyse (Jacques Lacan), et cela en instaurant une coupure pour marquer le passage des discours idéologiques qui ne font que refléter les structures sociales dans lesquelles ils sont insérés, à un discours scientifique ou théorique rigoureux.

## **2. Les insuffisances du structuralisme**

Considérer que la structure soit l'unique réalité qui rend compte de la langue est abusif. La pensée ne se réduit pas au langage. Le principe du structuralisme est l'immanence: la langue en elle-même et pour elle-même. La distinction entre langue et parole telle qu'elle a été établie par Saussure est remise en cause, on ne peut concevoir indépendamment la langue et l'usage de la langue, puisque certaines unités –par les actes de la langue- ont une signification en tant qu'elles sont usages de la langue.

L'énonciation apporte une vision dynamique du langage. Par opposition au structuralisme qui voyait surtout des structures, des possibilités de combinaisons, des schémas préétablis à la disposition du locuteur. L'énonciation est une réaction face à la dichotomie saussurienne langue – parole. Ce qui caractérise la linguistique du discours c'est sa prise en compte des paramètres « extralinguistiques » rejetés par la linguistique structuraliste. En conséquence, le sujet parlant retrouve sa place dans la linguistique du discours.

## **3-Vers une conception pragmatique du langage**

La première mise en cause de cette approche interne du langage apparaît en 1909 chez Charles BALLY, (étudiant de Saussure et co-auteur du CLG) dans son *Traité de stylistique*. Celui-ci expose les principes d'une linguistique de la parole qui ouvre la voie de la recherche sur la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte.

### **3-1-L'approche actionnelle**

Mais c'est dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle qu'une nouvelle approche des faits langagiers s'est sérieusement construite. C'est d'abord avec John Austin qui a introduit la notion d'actes de langage en 1955 dans ses conférences intitulées « *Quand dire c'est faire* ». L'auteur s'élève ainsi contre l'idée dominante qui conçoit essentiellement le langage comme une « représentation de la réalité » qu'il appelle avec dédain « l'illusion descriptive » et propose une conception plus « actionnelle » selon laquelle le langage sert à accomplir des actions visant à changer la situation de communication. C'est pour cela qu'Austin parle d'acte de langage. Ce courant dit « pragmatique », porté par des chercheurs d'horizons divers (philosophie, anthropologie, logique) s'est développé principalement chez les anglo-saxons.

**Si on revient à notre exemple, sa signification dépendra de la prise en compte des partenaires de l'échange : si c'est un enfant qui le dit à sa mère, l'acte de langage accompli serait une excuse pour sécher l'école : « Je ne veux pas aller à l'école » (à peu près). Si c un patient chez le médecin, ça serait une demande : « Soignez-moi » ...etc.**

### **3-2-L'approche énonciative**

Une décennie plus tard en 1966 paraissait *Problèmes de linguistique générale* du linguiste Emile Benveniste qui affirme que la signification est affectée par les conditions d'usage qui sont elle-même codifiée et inscrite dans la langue. C'est de ce postulat qu'il construit sa théorie énonciative basé sur les notions d'énoncé et d'énonciation. Cette approche a pour objectif le repérage des procédés linguistiques qui permettent à l'énonciateur de s'inscrire (implicitement ou explicitement) dans son discours, c'est-à-dire la recherche des marques de subjectivité dans le langage. Cette conception s'est développée essentiellement en Europe.

**Si on compare notre énoncé « J'ai mal à la tête » et « Je t'assure que j'ai mal à la tête » on remarquera que le deuxième énoncé est plus marqué subjectivement et qu'il implique explicitement l'énonciataire afin de l'amener dans son univers.**

Enfin, la coupure qu'à connue l'étude du langage humain avec ce virage pragmatique conduit à la conclusion suivantes : le sens de tout énoncé découle à la fois de son contenu proprement linguistique et de sa valeur pragmatique.

**Exercice :**

Que comprenez-vous à travers cette expression : « Quand dire c'est faire ».

## Références du chapitre

-Austin ; J.L.(1970), *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris. -**Catherine** Ruchon, « De l'approche praxématique à l'analyse du discours montpelliérain », *Semen* [En ligne], 45 | 2018, mis en ligne le 24 octobre 2018, consulté le 28 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/semen/11678> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.11678>

-Jacques-Philippe **Saint-Gerand**, « Catherine DETRIE, Paul SIBLOT, Bertrand VERINE, Agnès STEUCKARDT, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique* », *Questions de communication* [En ligne], 32 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 28 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11695> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11695>

-MAINGUENEAU, Dominique. (1996). « L'analyse du discours en France aujourd'hui ». In *Le français dans le monde. Le discours enjeux et perspectives*. Numéro spécial, juillet 1996, pp 8-16. Paris : Hachette

-MAINGUENEAU, Dominique. (1998). «Les tendances françaises en analyse du discours ». Compte rendu de la conférence donnée à l'université d'Osaka le 12 novembre 1998.

-MAINGUENEAU, Dominique. (2002). « Problèmes d'ethos ». In *Pratiques* n° 113, juin 2002, pp 55-68.

-MAINGUENEAU, Dominique. (2003). « Retour sur une catégorie : Le genre ». Dans, *Catégories descriptives pour le texte*. Colloque de Dijon. Juin 2002, pp 107-118. Presses universitaires de Dijon.

-MAINGUENEAU, Dominique. (2007). « Genres de discours et modes de généricité ». In *Le français aujourd'hui*, n°159, 2007/4, n°159. Paris : Armand Colin.

-MAINGUENEAU, Dominique. (2010). « Le discours politique et son environnement ». In *Mot. Les langages du politique, Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, n° 94, pp 85-90. Lyon : ENS éditions.

-MAINGUENEAU, Dominique et COSSUTTA, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants ». In *Langages*, 29ème année, n° 117, pp 112-125

## Chapitre 2 : L'analyse du discours

### Objectifs :

- Les étudiants seront en mesure de comprendre ce qu'est l'analyse du discours, ses fonctions et son objectif.

-Les étudiants seront en mesure d'identifier et de comprendre la relation entre discours et communication.

### 1- L'analyse du discours

L'analyse du discours, entant que discipline s'intéresse à l'étude des phénomènes linguistiques et langagiers lors d'une situation de prise de parole. Selon la définition proposée par le Dictionnaire d'Analyse du Discours, cette dernière s'intéresse particulièrement à l'étude de l'activité langagière en articulant le texte produit et le lieu social dans lequel il est produit : « on rapporte plutôt l'analyse du discours à la relation entre texte et contexte » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :42). A ce niveau, il faut signaler qu'il est vraiment difficile de donner une définition précise de la notion de « discours » et, partant, de l'analyse de discours, toute analyse dépend en fait, de l'angle sous laquelle est conçu le mot discours. D'ailleurs, Maingueneau, lui-même, parle de polysémie de « discours ». Le terme de « *discours* » recouvre, en effet, plusieurs acceptions, et ce selon les théoriciens ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de « *texte* » ou « *d'énoncé* » (Maingueneau D., 1976 : 11-15).

La première remarque que nous pouvons faire en parlant d'analyse du discours est la grande variété d'acceptions que peut avoir cette notion. En effet, se trouvant à la croisée des chemins de plusieurs disciplines différentes, ce mouvement bénéficie d'une part d'un apport pluridisciplinaire mais souffre en même temps de la difficulté de se présenter comme une discipline homogène. Nous y trouvons alors une diversité d'approches, des concepts et des présupposés théoriques reliées à la diversité des corpus. Ainsi l'objet d'étude de l'analyse du discours devient difficile à cerner car

toute forme de production (verbale ou non verbale, écrite ou orale) peut constituer un objet d'analyse du discours. Maingueneau explique ces difficultés en précisant que :

*Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique...la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. (1996 :8).*

A l'origine, l'analyse du discours s'intéressait à l'interprétation des discours pensant que celle-ci se résumait à l'interprétation des phrases qui la composent. Cependant les éléments qui composent une phrase ne peuvent pas tous être interprétés au sein de la phrase elle-même, ils peuvent faire appel à des éléments d'une autre phrase, c'est le cas notamment des connecteurs dit "pragmatiques" (Ducrot 1980), ainsi on peut dire « *qu'un certain nombre d'éléments ne soient pas interprétables au niveau de la phrase, mais puissent seulement l'être au niveau du discours* » (Reboul et Moeschler 1998 :13). L'analyse du discours est dès lors présentée comme une sous discipline de la linguistique qui tente d'expliquer certains faits, tel que celui de l'anaphore, des connecteurs, etc. en faisant appel à des unités supérieures à la phrase : le discours.

L'analyse du discours est travaillée de manières différentes selon les écoles et selon les sources d'inspirations auxquels elles se rattachent. De là sont nées plusieurs tendances telles que l'analyse du discours « française » qui s'appuyait essentiellement sur les travaux d'Althusser (1970), Foucault (1969), Pêcheux ( 1969), l'analyse du discours «anglo-saxonne » s'appuyant sur ceux de Austin ( 1962), Searle ( 1969), Grice (1979) et l'analyse du discours « allemande » se basant sur les travaux de Habermas.

Maingueneau (2010 :65) présente une catégorisation qui prend en considération les domaines de recherche qui s'articulent autour de théories particulières. Il précise qu' « *en analyse du discours comme ailleurs, la transformation des modes de communication a modifié en profondeur les conditions d'exercice de la recherche.* »

Cette discipline est abordée de manières différentes selon les écoles et selon les sources d'inspirations auxquels elles se rattachent.

## 2-Qu'entend-on par « discours »?

Le terme de « *discours* » désigne aussi un ensemble d'énoncés, de dimension variable, produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation. Pour Jean-Michel Adam : « *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)* » (In Reichler, 1989 : 12-13).

Dominique Maingueneau (2008) définit le discours comme un énoncé qui est regardé dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui et son inscription dans une situation d'énonciation. Un discours peut être ainsi considéré comme un énoncé produit à partir d'une position sociale ou idéologique, et c'est le cas du discours politique.

Avant, le terme de discours ne référait qu'à une production orale. De nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit ; c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits. C. Fuchs, qui ne fait pas de distinction entre texte et discours avance la définition suivante : « *objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)* » (Fuchs C., 1993 : 22). De cette pluralité de sens du terme discours, il se dégage chez tous les auteurs que le discours désigne toute réalisation, que ce soit, orale ou écrite par un sujet-parlant, de la dimension de la phrase ou au delà (succession de phrases: texte) et ainsi que son contexte. Selon Michel Arrivé : « *le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines* » (Arrivé M., 1986 : 233). De ce fait, un discours peut être schématisé comme suit :

***Discours = Texte + Contexte***

La diversité des approches en analyse du discours a rendu le terme de discours problématique, instable, recouvrant plusieurs acceptions selon les tendances et les théories. Dans son cours sur « *les outils théoriques en analyse de discours* », A. O. Barry avance l'explication que :



*« La grammaire de texte qui étudie la cohérence des énoncés a pour objet le discours considéré comme une unité totalisante. La naissance d'une linguistique de l'énonciation a apporté un nouveau souffle dans la façon d'aborder le discours. En effet, avec la prise en compte des conditions de production, le discours était désormais défini comme toute production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit ».*

D'un point de vue pragmatique, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme le discours est, selon une visée pragmatique, défini comme l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux.

Ainsi, un discours remplit trois fonctions :

**1. une fonction propositionnelle** (ce que disent les mots) ;

**2. une fonction illocutoire** (ce que l'on fait par les mots: accuser, ordonner, demander une information, etc.) ; par l'acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants ;

**3. une fonction perlocutoire** (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

Il est à noter que l'analyse de discours (AD) est au cœur des relations qui existent entre un comportement culturel et des discours sociaux. C'est dans ce cadre que le discours est vu par les spécialistes de l'énonciation et de la pragmatique comme un ensemble d'énoncés examinés dans leur dimension interactive, leur pouvoir d'action sur autrui, leur inscription dans une situation d'énonciation dont les paramètres sont : *l'énonciateur, l'allocutaire, le moment de l'énonciation et le lieu de l'énonciation.* Cependant, le sens d'un discours n'est pas donné par la langue : il est plutôt découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repères que le destinataire y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire. Selon Dominique Maingueneau *«tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère»* (Maingueneau D, 1991 : 18). Pour cet auteur, parler de *«discours »*, *« c'est aussi se démarquer d'une certaine conception du langage et de la sémantique, activer quelques idées-forces »* (Maingueneau D., 2005 : 40-43).

### **3- Caractéristiques du discours**

Les caractéristiques du discours sont bien détaillées dans le « Dictionnaire de l'analyse de discours » (Charaudeau P, Maingueneau D, 2002:188-190) :

*a. « Le discours suppose une organisation transphrastique.*

*b. Le discours est une forme d'action.*

*c. Le discours est interactif.*

*d. Le discours est orienté.*

*e. Le discours est contextualisé.*

*f. Le discours est pris en charge. La réflexion sur les formes de subjectivité que suppose l'énonciation est un des grands axes de l'analyse du discours. Le discours suppose un « centre déictique », source des repérages personnels, temporels, spatiaux ; mais il suppose aussi l'attribution de la responsabilité des énoncés à diverses instances mises en scène dans l'énonciation. Cette séparation possible entre centre déictique et source du point de vue est fondamentale pour l'analyse des textes « dialogiques ».*

*g. Le discours est régi par des normes.*

### **4- Discours et communication**

La communication est « l'échange verbale entre un sujet parlant qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite ou implicite » (J. Dubois, 1973 : 9).

Le schéma de principe de la communication est classique et bien connu. Ce schéma a été proposé par le linguiste Roman Jakobson (1969). Il y a communication lorsqu'une personne, appelée émetteur, transmet un message à une autre personne, nommée récepteur, traitant d'un sujet donnée, référent, dans un code commun aux deux acteurs en utilisant un canal pour la transmission du message.

J. Perani avance l'idée de la communication combat, elle est « *une arme, elle permet de triompher de toutes situations en dépit des rapports de forces défavorables... la pratique de communication combat est partout, notamment dans le dialogue social, la relation hiérarchique ou familiale, le langage politique ou les affaires, tout ce qui est NEGOCIATION* » (Perani Jacques, 1994 : 26).

**Exercice :** commentez la dernière citation de Perani.

### Références du chapitre

-ADAM, Jean-Michel. (2001). « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? ». In *langages* 2001, Volume 35, n°=141, pp10-27. Paris : Larousse/Armand Colin.

-Alpha Ousmane Barry, « *les outils théoriques en analyse de discours* », en ligne sur l'adresse : [http://slhs.univ-fcomte.fr/rech/laseldi/www/utilisateur/abarry/f\\_activite.htm](http://slhs.univ-fcomte.fr/rech/laseldi/www/utilisateur/abarry/f_activite.htm)

-Anscombe, J.C. et Ducrot, O. (1981) « *Interrogation et argumentation* ». *Langages* n° 52.

-**Aurélie** Tavernier, « Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau : *Dictionnaire d'Analyse du Discours* », *Études de communication*, 25 | 2002, 172-174.

-Armelle Jacquet-Andrieu. Michel Arrivé Linguiste français, une œuvre novatrice. Verbes sages et verbes fous. K K XY ΓO: ΓK ΓK K, Jun 2010, Moscou, Russie. pp.39-42. halshs-00652282

2-Benveniste ; E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966.

-BARTHES, Roland. (1970). « L'Ancienne rhétorique ». In *Communications 16, Recherches Rhétoriques*. Paris. Seuil.

-Barry, A. O. « *les outils théoriques en analyse de discours* », en ligne sur l'adresse : [http://slhs.univfcomte.fr/rech/laseldi/www/utilisateur/abarry/f\\_activite.htm](http://slhs.univfcomte.fr/rech/laseldi/www/utilisateur/abarry/f_activite.htm),

-BEACCO, Jean-Claude. (2004). « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif ». In *Langages* 153, pp 109-119. Paris : Larousse/Armand Colin.

-CHARAUDEAU, Patrick. (1997). « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information » in Revue *Réseaux* n°81. Janvier-février 1997. Paris : Cent.

-CHARAUDEAU, Patrick. (2000). « Une problématisation discursive de l'émotion. A propos des effets de pathémisation à la télévision ». In *Les émotions dans les interactions*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon (2000).

-CHARAUDEAU, Patrick. (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirais quelle est ta problématique ». In *Revue Corpus* n°8. Nice.

-CHARAUDEAU, Patrick. (2011). « Réflexions pour l'analyse du discours populiste ». In *Mots* n° 97, *Les collectivités territoriales en quête d'identité*, pp 101-116. Lyon : ENS Editions.

-Charaudeau, P. « *Qu'est-ce qu'analyser le discours politique aujourd'hui ?* » Source internet [www.francparler.org/dossiers/pj/charaudeau\\_ciep\\_2007.rtf](http://www.francparler.org/dossiers/pj/charaudeau_ciep_2007.rtf)

-**Jean-Pierre** Chanod, « Catherine Fuchs, Laurence Danlos, Anne Lacheret-Dujour, Daniel Luzzat, B. Victorri, (1993), *Linguistique et traitements automatiques des langues* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 22 | 1994, document 8, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 28 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2277> ; DOI :

<https://doi.org/10.4000/praxematique.2277>

-MAINGUENEAU, Dominique et COSSUTTA, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants ». In *Langages*, 29ème année, n° 117, pp 112-125

-MAINGUENEAU, Dominique. (1996). « L'analyse du discours en France aujourd'hui ». In *Le français dans le monde. Le discours enjeux et perspectives*. Numéro spécial, juillet 1996, pp 8-16. Paris : Hachette

-MAINGUENEAU, Dominique. (2010). « Le discours politique et son environnement ». In *Mot. Les langages du politique, Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, n° 94, pp 85-90. Lyon : ENS editions.

-Nølke, H et Olsen, M. 2000, « *POLYPHONIE: théorie et terminologie* », [rudar.ruc.dk/bitstream/1800/3698/1/Olsen\\_Polyphonie.pdf](http://rudar.ruc.dk/bitstream/1800/3698/1/Olsen_Polyphonie.pdf)

-Perani, J. (1994). *La communication combat*. Office des Publications Universitaires.

-Reboul A. & Moeschler J. (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.

-**Ruud** van der Helm, « Ruth AMOSSY (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?* », *Communication* [En ligne], Vol. 22/1 | 2003, mis en ligne le 08 janvier 2014, consulté le 28 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/communication/4812> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.4812>

## Chapitre 3

### L'énonciation et l'analyse situationnelle

#### Objectifs :

- Les étudiants seront en mesure de comprendre la théorie énonciative et sa fonction.
- Les étudiants seront amenés à déceler la différence entre un locuteur et un énonciateur.
- Les étudiants seront en mesure de comprendre le rôle de la situation d'énonciation.

#### 1-La linguistique énonciative

La linguistique énonciative est issue d'un positionnement particulier vis-à-vis de la langue. Loin de la définition de Saussure, **l'objet de la linguistique énonciative devient l'énoncé**, comme **résultat d'une activité humaine** : l'énonciation. Emile Benveniste définit l'énonciation comme la « **mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation** » (1966).

**Exemple : un tract retrouvé par terre sur lequel est écrit : « *Nous vous donnons rendez-vous demain, ici même, pour un rassemblement populaire.* »**

Cette nouvelle approche part d'un constat : **certaines unités qu'on appelle « les déictiques » ne peuvent être interprétés qu'en faisant référence à l'acte d'énonciation qui les a produits**. Ces unités posent la question de la relation entre les signes et la réalité.

**1. Les termes clés** : La linguistique énonciative s'organise autour de trois termes clés qui sont l'énonciation, l'énoncé, et la situation d'énonciation.

**i. L'énoncé** : c'est le résultat, le produit d'une pratique linguistique située.

**ii. La situation d'énonciation** : c'est les conditions dans lesquelles l'énoncé a été produit. Elle regroupe un ensemble d'informations relatives au locuteur, à l'interlocuteur, au moment et au lieu de l'énonciation.

**iii. L'énonciation** : c'est l'acte unique de production d'un énoncé dans une situation donnée.

**2-Les objectifs de la linguistique énonciative** : L'objectif de la linguistique énonciative est de « rechercher les procédés linguistiques (déictiques, modalisation, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de distance énonciative) » C. Kerbrat-Orecchioni, 1980).

La théorie de l'énonciation vient compléter la théorie des groupes syntaxiques en ce sens qu'elle prend en compte les éléments appartenant au code de la langue et dont pourtant le sens dépend de facteurs qui varient d'une énonciation à l'autre (les

pronoms personnels,...) et les termes qui impliquent un jugement ou une émotion, la langue n'est plus considérée comme un acte (de parole).

Ducrot définit l'énonciation : « *des phrases s'actualisent assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises* ». L'énoncé est ainsi le résultat d'un assemblage plus ou moins conscient de la part du locuteur. L'énonciation place une stratégie, une mise en ordre des éléments de la langue dans un but précis, à un moment donné, dans un lieu donné. Elle est effectuée par un locuteur donné. Le structuralisme prêtait attention exclusivement aux structures syntaxiques et aux unités de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> articulation. L'énonciation prend donc en compte les éléments de la langue dont le sens dépend des circonstances de l'acte de parole :

- Les pronoms personnels de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> personne.
- Les indicateurs de temps et de lieu ayant pour référence le locuteur (ici, maintenant, etc.)
- Les autres identifications du référent (les démonstratifs).
- Les termes qui impliquent un jugement moral ou personnel (heureusement, par chance,...).
- Les termes modalisant : qui concernent le degré de vérité, de certitude (serment, peut être, ...).

**3-Locuteur/Énonciateur :** Pour Ducrot, il faut distinguer, d'un côté, entre le sujet parlant, sujet empirique, producteur matériel de l'énoncé, et le locuteur, être de discours, présenté comme source de l'énoncé et « *responsable de l'énonciation* ». De l'autre côté, Ducrot introduit une distinction fondamentale, en insistant sur la différence entre le locuteur et l'énonciateur, ce dernier étant défini comme « *l'origine des points de vue exprimés* ». Tout énoncé consiste donc en la mise en scène de quelques instances énonciatives distinctes, auxquels le locuteur peut se présenter comme associé ou non. Pour saisir la signification d'un énoncé, on doit saisir les différentes voix (les énonciateurs) et les instructions concernant la manière dont ces énonciateurs sont pris en charge par le locuteur (l'être que l'énoncé présente comme auteur). Par exemple, dans:

- *Mohamed : Fadila m'a dit: « Je suis débordée en ce moment ».*

La distinction mentionnée permet de décrire le pronom *je* comme renvoyant non pas à celui qui parle (*Mohamed*), mais au locuteur (*Fadila*).

Les notions de locuteur et d'énonciateur connaissent un certain nombre de modifications entre le premier ouvrage en 1972 et la dernière contribution sur ce thème en 1984, dans *Le dire et le dit*. Finalement, la notion de locuteur se subdivise en deux êtres théoriques différents, *le locuteur en tant que tel (L)* et *le locuteur en tant qu'être du monde*<sup>2</sup>. Le premier est uniquement responsable d'énonciation tandis que le second est une personne complète, tout en restant un être de discours. Pour Ducrot, tout énoncé négatif consiste en la mise en scène de deux énonciateurs distincts: un énonciateur E1, « assertant » un certain contenu, que E2, le second énonciateur, nie. Dans un énoncé négatif, le locuteur est assimilé à la position de l'énonciateur 2. Dans : *Julien n'est pas grand*.

E1 est responsable du contenu *Julien est grand*, et E2, qui s'oppose à E1, énonce que *Julien n'est pas grand*. La négation remplit ici une fonction polémique, puisqu'elle permet l'identification de E1 comme un locuteur virtuel.

Par la suite, la ScaPoLine a développé la notion d'*être discursif*, et a donné à celle-ci un statut théorique et linguistique qui sert d'outil dans la perspective d'une analyse polyphonique des textes. Il s'agit plus précisément d'images de différents personnages présents dans le texte, construits et mis en scène par le locuteur. Ils sont associés à l'énoncé, mais dans une extension de la théorie, aux entités textuelles plus. Les *êtres discursifs* sont des entités théoriques et textuelles qui se situent au niveau de la configuration polyphonique. La ScaPoLine distingue aussi deux grandes classes d'*êtres discursifs* :

- *les locuteurs virtuels* : Les « personnages » susceptibles de prendre la parole, c'est-à-dire de produire eux-mêmes des énoncés, et qui sont également capables de prendre la responsabilité des pdv.

- *les non-locuteurs* : Il existe des pdv dont le responsable n'a pas la faculté de produire lui-même une énonciation. Il peut s'agir, par exemple, de *l'opinion publique*, de *la loi*, ...etc.



Le locuteur est responsable de l'énonciation du « *dire* ». Il distribue les points de vue (le *je* sous-jacent à chaque énoncé). Le locuteur est également censé laisser des traces dans le texte, à travers l'énonciation; il peut être indiqué par les pronoms de la première personne, par certaines expressions modales, par des temps verbaux, etc. Cet être est ainsi conçu sous deux aspects, d'un côté comme le responsable de l'énonciation, locuteur en tant que constructeur, et de l'autre par sa représentation spécifique dans l'énoncé, comme faisant partie de sa propre mise en scène :

- au présent (comme locuteur de l'énoncé)

- au passé (comme locuteur textuel)

#### **4-La situation d'énonciation : Qui parle ? A qui ? De quelle manière ?**

Selon Ruth Amossy : « *Il ne peut y avoir de dimension argumentative des discours en dehors d'une situation où deux options au moins sont envisageables* » (R. Amossy, 2000 : 26). De même, il n'y a pas de dialogue, ni même d'argumentation, sans une entente minimale entre les interlocuteurs, entente portant à la fois sur les faits et sur les valeurs. On peut même dire, sans aucun paradoxe, qu'un désaccord n'est possible qu'au sein d'un accord commun. Ainsi, la maîtrise de l'énonciation permettra à l'orateur de se positionner clairement par rapport aux idées émises, afin que l'auditeur sache sans ambiguïté s'il les assume. Dès lors il affirmera, ou trahira, sa présence par le biais d'un certain nombre de traces :

-L'emploi de certaines personnes : « *je, me, moi* », voire le « *nous* » ou « *on* » qui se réfèrent clairement à lui ;

-L'utilisation de certains modes : l'indicatif indiquera la pensée du locuteur, alors que le conditionnel permettra de présenter avec des réserves une notion extérieure ;

-La présence d'adverbes, d'adjectifs, mais aussi de noms et de verbes qui, parce qu'ils sont connotés positivement, indiquent que l'auteur adhère aux notions présentées.

Comme permettent de le comprendre les travaux en linguistique, notamment ceux d'O. Ducrot, celui qui parle assume un double rôle, ce qui peut créer bien des ambiguïtés :

-D'une part, il gère la totalité de la présentation et de la mise en forme des idées de l'argumentation, qu'elles soient représentatives de ses propres conceptions ou de celles d'autrui ;

-D'autre part, il affirme son point de vue, en tant que tenant d'une thèse. (J.C. Anscombe et O. Ducrot, 1983 : 170).

Il n'est bien sûr pas souhaitable que cette complexité des tâches soit source de confusion de la part de l'auditeur, ce qui risque pourtant de se produire dans certains mouvements argumentatifs. Citons et comparons, entre autres, les situations suivantes afin de mieux mesurer les risques d'ambiguïté :

- Le locuteur utilise l'avis d'une tierce personne (troisième personne) pour appuyer sa propre thèse ;

- Le locuteur présente de façon négative la pensée d'autrui, afin d'indiquer son désaccord ;

- Le locuteur accepte de faire une concession à une idée adverse mais en réfute totalement une autre ;

- Le locuteur doit également tenir compte de son auditoire. Or les auditoires se distinguent de diverses manières :

**a.** Par la taille, qui peut aller d'un seul individu à toute l'humanité ;

**b.** Par les traits psychologiques dus à l'âge, au sexe, à la progression, à la culture, etc.

**c.** Par la compétence qui différencie non seulement les savoirs requis, mais aussi le niveau d'argumentation et même le vocabulaire ;

**d.** Par l'idéologie, qu'elle soit politique, religieuse ou autre.

- D'autre part, il affirme son point de vue, en tant que tenant d'une thèse. (J.C. Anscombe et O. Ducrot, 1983 : 170).

Il faut noter que les arguments changent d'une idéologie à l'autre, mais aussi le vocabulaire lui-même. Il est dès lors, aisé de comprendre que si, le locuteur ne fait pas preuve de la plus grande netteté quant à son positionnement idéologique, en d'autres termes si son énonciation n'est pas claire, le récepteur risque fort de se trouver noyé.

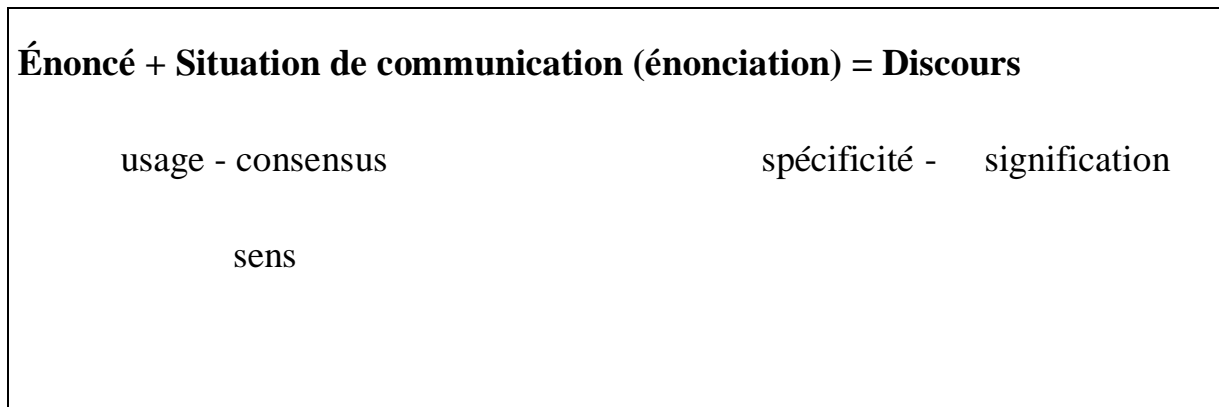
Le point de vue sous-jacent de la négation, par exemple, peut être associé au locuteur textuel comme une image du locuteur dans un autre temps.

On désigne par discours, l'exposé écrit ou oral d'idées, de réflexions, de sentiments, développé et ordonné par l'auteur ou locuteur qui s'adresse directement à un auditeur ou lecteur. L'énoncé est le produit, oral ou écrit, de l'acte d'énonciation, c'est le produit de l'énonciation, quel que soit le message envoyé (énoncé écrit, oral ou images), ce que nous recevons en tant que récepteurs. Par énonciation, on entend généralement l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication, c'est l'acte même par lequel se produit un message, quel qu'il soit (énoncé écrit, oral ou images). Acte de création d'un énoncé. Le locuteur adresse un énoncé à un allocataire, dans des circonstances spatio-temporelles particulières. Tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication particulière caractérisée par plusieurs éléments constitutifs: - des protagonistes fondamentaux, acteurs de la communication, le locuteur et l'allocataire, qui se prêtent mutuellement des connaissances, - un temps et un lieu spécifiques, - des objets présents, qui constituent l'environnement perceptible des protagonistes. En résumé on pourrait dire que dans un discours le contenu ou énoncé est lié à la forme ou énonciation. Benveniste distingue deux types d'énonciation, autrement dit deux attitudes différentes du locuteur par rapport à son énoncé : l'énonciation historique et l'énonciation de discours. Comme notre étude porte sur le discours, nous nous intéressons uniquement à l'énonciation de discours (ou l'énonciation discursive). Nous signalons dans ce cas que le locuteur assume la responsabilité de son énoncé, dans lequel il inscrit formellement les marques personnelles et temporelles de son énonciation. Pour Charaudeau, Le texte n'est qu'une sorte d'énoncé. Il reformule encore la séparation entre les notions de discours et texte. D'après lui, le texte *est* :

*« un objet qui représente la matérialisation de la mise en scène de l'autre langage. C'est est le résultat singulier d'un processus qui dépend d'un sujet parlant particulier et de circonstances de production particulières. Chaque texte se trouve donc traversé par plusieurs discours qui s'attachent, chacun, à des genres ou à des situations différentes. Par exemple, le genre politique*

*peut être traversé par un discours didactique ou par un discours humoristique* » (P. Charaudeau, 1988 :69).

La dichotomie énoncé/discours est bien illustrée dans ce schéma bien connu présenté par Maingueneau (1976, 13) :



**5-L'acte de référence** : c'est le processus de mise en relation des éléments linguistiques à des réalités extralinguistiques qu'on appelle : le référent. Il y a trois types de référence :

**5-1-La référence absolue** : dans ce type de mécanisme, l'identification du référent extralinguistique se fait seulement à partir du contenu sémantique de l'élément linguistique.

**Exemple** : La **terre** est ronde.

**5-2- La référence cotextuelle** : dans ce type, l'identification du référent extralinguistique se fait à partir d'un autre élément présent dans l'environnement linguistique.

**Exemple** : J'ai rencontré des amis. **Ils** m'ont parlé de toi.

**5-3-La référence déictique** : dans ce dernier cas, l'identification du référent se fait en faisant référence à des éléments de la situation d'énonciation.

**6-Les déictiques** : C'est des éléments linguistiques de différentes natures se référant à la situation d'énonciation. Leur interprétation dépend d'informations relatives au locuteur, à l'interlocuteur, et au cadre spatio-temporel de l'énonciation.

**Exercices** :

**Texte 1** : Dans le texte suivant, classez les éléments soulignés selon leur type de référence.

Il y a un siècle seulement en Afrique, les éléphants se comptaient par millions. Aujourd'hui, 450 000 spécimens environ subsistent à l'état sauvage. Massacrés impitoyablement pour ses défenses en ivoire, ce grand mammifère a failli disparaître de notre planète. Depuis 5 ans, les

éléphants sont protégés par une convention internationale, mais c'est une espèce bien fragile. Actuellement, leur nombre augmente. Pour combien de temps ? La reproduction de l'espèce est lente : un éléphant est adulte vers 30 ans et les couples n'ont qu'un petit tous les 4 ans. Pourtant les éléphants peuvent survivre si l'homme leur en donne les moyens. La plupart des pays africains semblent l'avoir compris et ont choisi de les protéger.

Pendant 4 ans encore, la vente de l'ivoire restera interdite. D'ici là, les hommes auront peut-être compris qu'il faut continuer à sauvegarder cette espèce et interdiront définitivement le commerce de l'ivoire. Mais il faudra attendre encore une vingtaine d'années pour que des régions dépeuplées voient revenir ces pachydermes à l'état sauvage.

*M. Goldminc et C. Moncel, Télérama Junior, 4 février 1995*

**Texte 2 : Dans ce texte, relevez les pronoms personnels, ainsi que les indications spatiales et temporelles. Puis, déterminez à quoi ils réfèrent.**

« Hier matin, ma sœur qui partait au travail vers 8 heures a vu une voiture bizarre garée près de la scierie de Jarnac. Comme elle avait entendu parler de l'enlèvement à la radio, elle a préféré m'appeler. J'ai pris mon 4x4 et je l'ai rejointe près d'une 405 bleu marine. Il y avait du givre sur les vitres, cela voulait dire qu'elle était restée là toute la nuit. La vitre avant du chauffeur était légèrement ouverte. A l'intérieur j'ai vu des cassettes en vrac et des papiers déchirés. Sur les sièges arrière, il y avait une grosse branche de ronce. J'ai ouvert le coffre avec le bout de mon couteau pour ne pas laisser d'empreintes. Les clés étaient pourtant restées dessus. J'avais peur de retrouver le cadavre de l'enfant. Mais il n'y avait pas de corps. Je n'ai pas vu non plus de traces de sang. J'ai tout de suite appelé la brigade de gendarmerie. Ils m'ont demandé le numéro de véhicule et la couleur. Ils sont arrivés rapidement. »

**Exercice 3 : Relevez les déictiques du texte, et indiquez leurs référents.**

La nuit dernière notre établissement a été victime d'un crime odieux. Des cambrioleurs se sont introduits et ont emporté le fruit de notre travail. La police enquêtera dès ce matin dans nos locaux à la recherche d'indices et d'informations. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir collaborer dès aujourd'hui avec leurs services. Au cas où vous souhaiteriez garder l'anonymat vous pouvez déposer vos témoignages dans la boîte du DRH, ici même. La Direction vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

**Exercice 4 : Relevez les déictiques du texte, et indiquez leur référent.**

J'ai bien relu votre proposition de contrat de la semaine dernière, mais il y a quelques détails qui n'ont pas été évoqués lors de notre rencontre. D'abord, je constate qu'au lieu de votre prétendu « tarif privilégié », vous allez en réalité me faire payer le prix fort. Ensuite, il y a ce texte en petits caractères là en bas, qui apporte de sacrées restrictions. Regardez-moi ces clauses : avec ça, je me retrouve pieds et mains liés.

## 7-Les marques de la subjectivité

Toute énonciation implique une certaine attitude de l'énonciateur par rapport au monde et à son propre énoncé. On appelle "marques de la subjectivité" toutes les traces que laisse celui qui parle dans son énoncé. Ces marques, relèvent généralement de l'affectif, de l'évaluatif ou de la modalisation.

1. **Les affectifs** : Ce sont les éléments linguistiques qui renvoient aux émotions de l'énonciateur.

**Ex** : Ce film est poignant.

2. **Les évaluatifs** : Ce sont des éléments linguistiques qui renvoient à un jugement évaluatif, porté par l'énonciateur sur le monde. Il y a deux types d'évaluatifs :

- a. **Les axiologiques** : qui renvoient à un jugement, d'appréciation ou de dépréciation.

**Ex** : Tu conduis très mal.

- b. **Les non axiologiques** : qui impliquent une évaluation quantitative ou qualitative.

**Ex** : Une grande maison.

3. **Les modalisateurs** : Ce sont les éléments qui renvoient au degré d'adhésion (certain/probable/rejet) de l'énonciateur au contenu de son énoncé. On parle aussi de prise en charge énonciative.

**Ex** : Peut-être qu'il pleuvra demain.

**Exercice 1 : Relevez, dans ces titres de presse, les marqueurs de subjectivité, et signalez leurs types.**

Circulation à Bab El Kantara : Cafouillage et embouteillage (El Watan)

Urbanisation faisant fi de la réglementation : Des constructions dangereuses (El Watan)

Spectacles pour enfants à Mouzaïa : une ambiance ludique

Le retour au crédit à la consommation pourrait être imminent en Algérie

Aïn El-Beïda : Le diktat des transporteurs de la ligne 28

Bachar Al-Assad délire sur les tentatives de partition de la Syrie

**Exercice 2 : - Cette critique de film est-elle péjorative ou méliorative ? Justifiez.**

**- Relevez un modalisateur. Qu'est-ce qu'il indique ?**

Alors évidemment tout n'est pas réussi notamment en termes de lisibilité des combats ou plus généralement, de mise en scène ou de maîtrise du récit. Mais on soulignera aussi que, pour un coup d'essai, on n'est pas si loin que ça du coup de maître. (20 Minutes).

**Exercice 3 : Relevez les marques de la subjectivité dans cet article. Classez-les.**

## LA BONNE AFFAIRE

Un homme d'affaires, originaire du sud du pays, a réussi à reprendre un immense garage situé rue Debussy, dans le centre d'Alger. Ce garage, qui appartient au FLN, lui aurait été cédé pour une bouchée de pain par un

membre influent de la direction de ce parti. Ce businessman a vite fait de le sous-louer à prix fort à une autre personne qui l'a transformé en parking de nuit.

Le soir d'Algérie du 21/04/2007

**Exercice :** *Soit ces deux textes qui reprennent le même fait divers :*

### **Annaba : un commissaire assassine un enseignant sous les yeux de ses élèves**

Un terrible drame a secoué dimanche la localité d'El Kerma, située dans la commune d'El Hadjar distante de 20 Km de la ville d'Annaba. Un commissaire de police, âgé d'une cinquantaine d'années, a assassiné froidement un enseignant devant le portail d'une école primaire sous les yeux de près de 200 élèves, a-t-on appris de plusieurs sources locales concordantes. Le commissaire a voulu punir cet enseignant parce qu'il le soupçonnait d'être l'amant de sa femme ! Après avoir commis son forfait, le commissaire, sur le chemin du retour vers Annaba, s'est tiré une balle dans la tête dans le taxi clandestin qui le conduisait à son lieu de travail.

Le commissaire, en instance de divorce, ne supportait visiblement pas la séparation. Il s'était donc imaginé mille et un scénarios au sujet de sa femme. Et il était persuadé que son épouse qui voulait le quitter, une enseignante elle aussi, le trompait avec la victime alors que ce présumé amant était marié à deux femmes. Il était également le père de neuf enfants. Pour l'heure, aucune information ne corrobore les soupçons du commissaire criminel. Cependant, cela n'a pas empêché ce responsable de la Police d'user de son arme de service pour ôter la vie à sa victime. Ce crime qui a provoqué une onde de choc dans la wilaya d'Annaba n'a pas laissé impassibles les autorités locales. Le Procureur de la République s'est déplacé sur les lieux du crime et une enquête judiciaire a été ouverte.

De son côté, la direction de l'Education Nationale de la wilaya d'Annaba a décidé de fermer l'école primaire, devant laquelle le crime s'est produit, durant toute l'après-midi. Par ailleurs, dès demain, lundi, 10 psychologues seront dépêchés sur les lieux pour porter assistance aux écoliers qui sont en état de choc.

algerie-focus.com- Abdou Semmar | janvier 13, 2013 4:45

---

---

**ANNABA- Un commissaire tue un enseignant et se suicide**

Un commissaire de police a tué, hier, un enseignant, en usant de son arme, dans une école primaire de la localité d'El-Kerma, près d'El-Hadjar, dans la wilaya d'Annaba avant de se donner la mort.

Le policier en civil a fait irruption dans cette école primaire à la sortie des classes et a fait usage de son arme de service, tirant à 5 reprises et à bout portant sur un enseignant de cet établissement, le tuant sur le coup, apprend-on de sources sécuritaires.

Ces mêmes sources indiquent que le policier, âgé de 50 ans et qui occupe la fonction de commissaire à la sûreté de wilaya de Annaba, a ensuite mis fin à ses jours en retournant l'arme contre lui-même. Le mobile de cet acte désespéré serait la jalousie, confient des témoins du drame, qui évoquent une présumée relation coupable entre l'enseignant assassiné et l'épouse du policier, elle-même employée comme institutrice dans ladite école primaire.

Liberté- B. BADIS | janvier 14, 2013

- Repérez les marques de subjectivité dans chaque article, puis classez-les.
- Quelle appréciation portez-vous sur l'attitude énonciative des deux journalistes ?

### **Références bibliographiques**

Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald, (1976). L'argumentation dans la langue.

In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°. Argumentation et discours scientifique. pp. 5-27.

-BAKHTINE, M. (1970). *La Poétique de Dostoïevski*. Trad. du russe par I. Kolutcheff. Paris : Seuil.

-BAKHTINE, M. (1970). *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Trad. du russe par G. Verret. Lausanne : Éditions L'Âge d'homme.

-BAKHTINE, M. (1970). *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*. Trad. du russe par A. Robel. Paris : Gallimard.

-BAKHTINE, M. (1984). « Les genres du discours ». *Esthétique de la création verbale*. Trad. du russe par A. Au couturier. Paris : Gallimard, p. 263-308.

-BAKHTINE, M. (1977) [1929]. « Le discours d'autrui ». *Marxisme et philosophie du langage*. Trad. du russe par M. Yaguello. Paris : Les éditions de Minuit, p. 161-172.



- BARTHES, Roland. (1970). « L'Ancienne rhétorique ». In *Communications 16, Recherches Rhétoriques*. Paris. Seuil.

Kerbrat Orrechioni ; K., *Les actes de langage dans le discours*, Nathan, Paris, 2001.

-MAINGUENEAU, Dominique et COSSUTTA, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants ». In *Langages*, 29ème année, n° 117, pp 112-125

-MAINGUENEAU, Dominique. (1996). « L'analyse du discours en France aujourd'hui ». In *Le français dans le monde. Le discours enjeux et perspectives*. Numéro spécial, juillet 1996, pp 8-16. Paris : Hachette

-MAINGUENEAU, Dominique. (2010). « Le discours politique et son environnement ». In *Mot. Les langages du politique, Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, n° 94, pp 85-90. Lyon : ENS éditions.

Ruth Amossy, (2000). *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, 247 p.

## **Chapitre 4 : LA MODALISATION OU LES MARQUES LEXICALES DE LA SUBJECTIVITE**

**Objectifs :** Les étudiants seront en mesure de s'intéresser à la manière dont la subjectivité du locuteur s'inscrit dans ce qu'il dit, en abordant la modalisation/ les modalités. Cela leur permettra de se questionner sur la frontière entre subjectivité et objectivité.

**Ex :** Je propose des énoncés objectifs

Si en essayant de décrire objectivement l'amphi je dis qu'il est sale ou vieux ou simplement sombre, j'émetts un jugement. Ma description se veut fidèle à l'objet (c'est la définition de « objectif » dans le petit Robert), et pourtant mon énoncé est déjà empreint de subjectivité.

C'est ce qui fait dire à Kerbrat-Orecchioni que la subjectivité est partout dans le langage. La langue n'est pas un miroir de la réalité, ou une série d'étiquettes qui collerait à la réalité. Entre la langue et le monde, il y a les sujets, les êtres humains qui en communiquant expriment leur point de vue sur le monde, leur rapport au monde ; le simple fait de nommer passe par les filtres de la perception, de l'interprétation, la catégorisation.

### **1. Quelques définitions**

#### **1.1.Modalisation et modalités :** les modalités, produits de la modalisation

- La modalisation est l'opération par laquelle le locuteur donne son point de vue ou prend position par rapport à son interlocuteur ou par rapport à son énoncé (à ce qu'il dit).

On distingue la modalisation des modalités :

1-2-**Les modalités** sont le résultat, le produit dans l'énoncé du processus de modalisation. C'est une des manifestations de la subjectivité dans l'énoncé. On dit qu'un énoncé est modalisé quand il contient une ou plusieurs modalités.

Il faut maintenant distinguer deux types de modalités :

#### **1.2. Modalités d'énonciation / modalités d'énoncé**

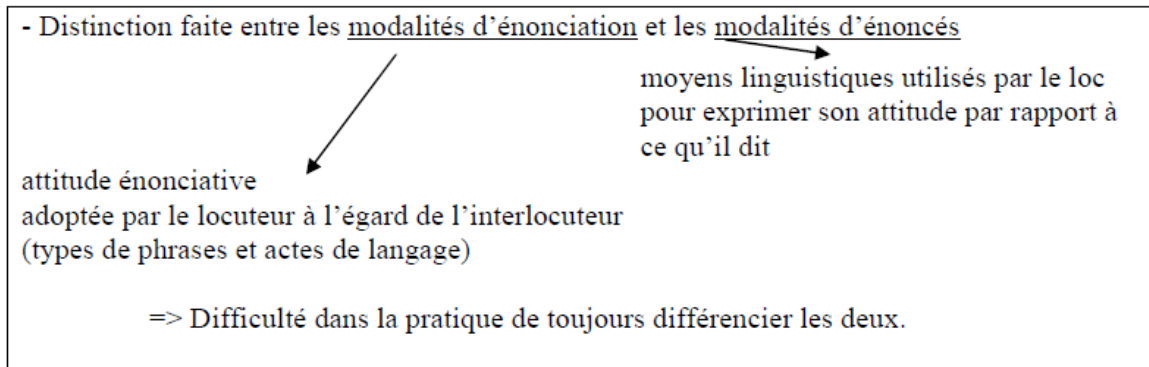
Définitions

- Modalités d'énonciation : elles renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation à son interlocuteur

C'est le cas dans l'exemple « Est-ce que Pierre viendra ? », dans lequel le locuteur invite l'interlocuteur à lui répondre.

- Modalités d'énoncé : elles renvoient à l'énoncé en marquant l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit.

Exemple : « Pierre viendra certainement ».



**1-2-1-Les modalités d'énonciation** : attitude du locuteur dans sa relation à son interlocuteur

L'assertion, l'interrogation, et l'injonction sont les trois modalités d'énonciation de base par lesquelles le locuteur adopte une attitude par rapport à l'interlocuteur, qui n'est pas que l'expression d'une subjectivité, mais qui établit aussi une relation interpersonnelle.

- l'assertion engage le locuteur sur une certitude et amène corrélativement l'interlocuteur à y adhérer

- l'interrogation et l'injonction entraînent un certain type de réponse / réaction de la part de l'interlocuteur puisque elles constituent des demandes de dire ou demandes de faire. On retrouve avec ces modalités d'énonciation l'idée que dire, c'est agir mise en évidence par les philosophes du langage Austin et Searle (philosophie analytique anglaise) à la suite de Wittgenstein.

Mais dans le discours, on rencontre très souvent des actes de langage indirects. Vous souvenez-vous d'un tel énoncé, dans lequel le type de phrase ne correspond pas à l'acte de langage (une assertion qui n'a pas la simple valeur de l'assertion, du constat, mais qui a une autre fonction ?). « J'ai froid ».

Prenons quelques exemples ?

« Est-ce que tu peux me passer le sel? » : une interrogation qui cache une injonction

« Il fait froid tu trouves pas ? » : une assertion et une interrogation auxquelles s'ajoute une injonction => “ ferme la fenêtre ! ”

« tu es vraiment très en retard ! » : c'est une assertion, c'est un acte de reproche, qui concrètement va obliger le retardataire à produire un acte de demande d'excuse.

### **1-2-2-Les modalités d'énoncés**

Elles regroupent tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit, à son énoncé, en d'autres termes, les moyens linguistiques qui servent à exprimer son point de vue mais aussi ses émotions, ses sentiments.

Différentes catégorisations de ce phénomène ont été proposées, depuis l'Antiquité.

Sans entrer dans le détail de ces catégorisations, on peut retenir trois grandes catégories de modalités d'énoncés + une dernière ajoutée par Kerbrat-Orrechionni.

**1-3- modalité épistémiques** : modalités par lesquelles le locuteur exprime son degré de certitude sur ce qu'il affirme (ce qu'il dit est-il présenté comme savoir, connaissance, comme croyance, comme “ ouï-dire ”... est-ce certain, probable, établi, ou entendu / constaté

ex : Je crois qu'il est malade.

**-verbes d'opinion de croyance** : croire, penser, estimer, être persuadé, convaincu,...

-des adverbes modalisateurs peut-être, sûrement, sans doute, certainement, vraisemblablement,

**-des locutions verbales** : il semble que, il ne fait pas de doute... il est douteux / vrai / vraisemblable / probable / certain / incontestable... que

**B/ modalités déontiques** : expriment des droits/devoirs, obligations morales elles présentent le contenu propositionnel en le situant sur l'axe obligatoire / facultatif ou du permis / interdit (les signaux de la route sont déontiques)

**-auxiliaires modaux** : devoir et pouvoir (« Paul doit partir demain » : ambiguïté entre devoir et forte probabilité, donc entre modalité épistémique et déontique)

-falloir

-il est nécessaire que tu partes = tu dois

**1-4-modalités appréciatives** : par lesquelles est exprimé une évaluation, ou un jugement. Elles se manifestent par l'emploi de termes (noms, verbes, adverbes adjectifs) qui se répartissent,

-sur un axe positif négatif et qui renvoient à des catégorisations esthétiques (beau moche), éthiques (bien mal), c'est ce qu'on appelle les termes axiologiques.

-ou des échelles de grandeurs (grand / petit, chaud /froid, etc...) évaluatifs non axiologiques.

**A ces trois modalités**, Kerbrat-Orrechionni ajoute les termes affectifs, qui concernent l'expression des sentiments du locuteur

**Attention :**

La dichotomie entre modalités d'énonciation et d'énoncés n'est pas toujours évidente à maintenir. Par exemple, dans un énoncé comme " il faut faire ton travail ", la modalité d'énoncé est déontique. Mais cet énoncé dénote aussi un certain type de relation interpersonnelle d'autorité, ce qui a rapport à l'injonction et donc d'une certaine manière aux modalités d'énonciation.

=> Les modalités d'énonciation et d'énoncé sont donc des manifestations de la subjectivité langagière. Mais si le repérage des déictiques est assez clair, il n'existe par contre pas de critère indiscutable pour repérer les autres indices de subjectivité dans un énoncé. Kerbrat avance que c'est l'intuition de l'allocutaire qui lui permet de repérer la part de subjectivité. Mais cette intuition s'appuie sur des connaissances linguistiques qui la guident et l'orientent, et notamment du lexique.

**2- Les marques lexicales de la subjectivité (cf. Kerbrat-Orecchioni)**

Les modalités d'énoncés passent en effet principalement par le lexique ; selon Kerbrat-Orecchioni qui a beaucoup travaillé cette dimension le lexique est le lieu privilégié de l'inscription de la subjectivité. On parle donc aussi de marques lexicales de la subjectivité quand on s'intéresse aux modalités d'énoncés, modalités par lesquelles on voit se dessiner dans le texte l'attitude locuteur, son point de vue, ses émotions ou sentiments. C'est donc en s'intéressant aux :

- noms ou substantifs
- adjectifs
- verbes

- adverb

d'un texte qu'on va pouvoir analyser le point de vue de l'auteur, les émotions qu'il fait passer dans son texte.

## 2.1. Remarques sur les modalités d'énoncés ou marques lexicales de la subjectivité

(Cf doc)

A/. Termes intrinsèquement subjectifs ou occasionnellement subjectifs

Il existe des termes intrinsèquement subjectifs, quel que soit leur emploi (ex : idiot, puer).

D'autres termes ne sont qu'occasionnellement subjectifs.

- Les verbes affectifs, comme « aimer », ne sont subjectif qu'à la première personne. Si je dis « Paul aime la montagne », « aimer » ne me renseigne pas sur la subjectivité du locuteur.

« Aimer », comme les verbes affectifs, n'est donc subjectif qu'à la première personne.

6-Plus largement, tout terme peut prendre dans certains cas une valeur subjective :

A l'oral l'intonation, et les mimiques peuvent exprimer diverses attitudes du scripteur.

A l'écrit, la ponctuation, la typographie (caractères gras, capitales), les guillemets et les italiques peuvent jouer ce même rôle.

Ex : le terme « voiture », qui a priori n'a rien de subjectif

-elle prend sa voiture pour aller à la boulangerie ?!

-Elle appelle ça une « voiture » !

B/. Valeurs péjoratives et mélioratives

Les axiologiques (jugement de valeur) sont soit péjoratifs soit mélioratifs (beau/laid...).

Mais certains termes peuvent être à la fois péjoratifs et mélioratifs, car tout dépend non pas du terme lui-même mais de l'énoncé dans lequel il est employé.

-C'est un dingue, t'as vu comme il roule !

-Le dernier album de ..... c'est vraiment un truc de dingue!

C/. Plus largement, selon l'énoncé où il apparaît, un même terme peut passer d'un type de modalité à un autre.

\_ Ça se voit, c'est un pauvre type (axiologique, péjoratif)

Ça se voit, ce type est pauvre (évaluation quantitative)

On peut comparer les deux énoncés : le changement de place de l'adjectif est à l'origine d'un changement de sa valeur énonciative. Dans le premier cas, on a affaire à un axiologique, péjoratif : l'évaluation est qualitative. Dans le second cas, on est plutôt dans l'évaluation quantifiable : la personne désignée a de faibles ressources (cela n'exclut pas toutefois des jugements qualitatifs, implicites).

\_ J'aurais voulu un lait chaud s'il vous plaît. (Évaluation quantitative : froid/ chaud)

Ouh, dis donc c'était chaud hier soir chez Zab! (axiologique, mélioratif ou péjoratif)

Contrairement à l'emploi ordinaire de « chaud » dans l'énoncé précédent, on a ici un usage axiologique de chaud : “ une soirée chaude ” :

- chaud = bien, au sens où c'était animé

- chaude = mal, y'a eu des problèmes

\_ Analyser la subjectivité d'un texte : c'est montrer comment le message de ce texte (les points de vue de l'auteur ou l'expression de ses sentiments) se construit à partir des marques lexicales de la subjectivité (noms, verbes, adjectifs et adverbes)

### **Références du chapitre**

-BAKHTINE, M. (1970). *La Poétique de Dostoïevski*. Trad. du russe par I. Koltitcheff. Paris : Seuil.

-BAKHTINE, M. (1970). *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Trad. du russe par G. Verret. Lausanne : Éditions L'Âge d'homme.

-BAKHTINE, M. (1970). *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*. Trad. du russe par A. Robel. Paris : Gallimard.

-BAKHTINE, M. (1984). « Les genres du discours ». *Esthétique de la création verbale*. Trad. du russe par A. Au couturier. Paris : Gallimard, p. 263-308.

-BAKHTINE, M. (1977) [1929]. « Le discours d'autrui ». *Marxisme et philosophie du langage*. Trad. du russe par M. Yaguello. Paris : Les éditions de Minuit, p. 161-172.

- BARTHES, Roland. (1970). « L'Ancienne rhétorique ». In *Communications 16, Recherches Rhétoriques*. Paris. Seuil.

Kerbrat Orrechioni ; K., *Les actes de langage dans le discours*, Nathan, Paris, 2001.

-MAINGUENEAU, Dominique et COSSUTTA, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants ». In *Langages*, 29ème année, n° 117, pp 112-125

-MAINGUENEAU, Dominique. (1996). « L'analyse du discours en France aujourd'hui ». In *Le français dans le monde. Le discours enjeux et perspectives*. Numéro spécial, juillet 1996, pp 8-16. Paris : Hachette

-MAINGUENEAU, Dominique. (2010). « Le discours politique et son environnement ». In *Mot. Les langages du politique, Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, n° 94, pp 85-90. Lyon : ENS éditions.

-



## Chapitre 5 : L'analyse textuelle

### Objectifs :

- Les étudiants seront en mesure de comprendre la notion de dialogisme et sa relation avec l'analyse du discours
- Ils seront capable de comprendre la notion de polyphonie.

### 1-Dialogisme

Le dialogisme est emprunté à l'ouvrage du philosophe soviétique Michael Bakhtine (1929). Ce dernier jugeait inacceptable l'analyse de la langue comme un système abstrait. Le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de « *dialogisme* » conduit M. Bakhtine à faire de l'interaction verbale l'élément central de toute théorie portant sur le langage. Le succès de cette théorie provient du fait d'avoir proposé une démarche d'analyse qui prend en compte la langue dans ses fonctions de communication et de structuration du réel. A l'origine de cette théorie, on retrouve le point de vue de Bakhtine qui fait figure de référence majeure : « *parler, c'est communiquer, et communiquer, c'est interagir* ». A l'opposé de la dichotomie *intérieur/extérieur*, Bakhtine inverse l'ordre des déterminations en soulignant que « *ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise l'activité mentale, qui la modèle et détermine son orientation* » (M. Bakhtine, 1977 : 122-123). De cette précision se dégage la conclusion suivante : « *le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu* » (M. Bakhtine, ibidem : 134). Ceci signifie, d'une autre manière, que l'expression n'est pas à appréhender comme un acte individuel, mais une activité sociale co-déterminée par tout un ensemble de relations dialogiques. En effet, pour Bakhtine « *le dialogue, au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le mot "dialogue" dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit (...). Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle*

*soit par elle même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale interrompu*» (M. Bakhtine, *ibidem* : 136).

De là il ressort que toute production *monologique*, quelle qu'elle soit, est dialogue en son principe dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures. Elle se présente nécessairement comme une parole adressée, répond à des attentes, implique des efforts d'adaptation et d'anticipation et peut s'intégrer dans le circuit du dire et du commentaire. La notion de *dialogisme* est donc l'une des composantes essentielles de ce qu'on peut appeler *la dimension interactive du langage*. Si les monologues peuvent être considérés, au même titre que les dialogues, comme des matériaux interactifs, c'est en partie parce qu'ils relèvent du dialogisme inhérent à toute activité verbale. Dans la théorie de Bakhtine, la problématique du dialogue implique que tout discours, quelle qu'en soit la nature, se présente comme une reprise-modification, consciente ou pas, de discours antérieurs. Ces relations interdiscursives résultent du fait que toute forme de conscience ou de connaissance passe par l'activité discursive, de sorte que chaque discours « (...) répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien (...) » (M. Bakhtine, *Ibidem*). En d'autres termes, «*la véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psychophysiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciateurs. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue*» (M. Bakhtine, *Ibidem*). Selon la théorie de Bakhtine, même la forme monologique peut être considérée comme dialogique dans la mesure où elle incorpore généralement plusieurs voix, imputables à autant d'énonciateurs distincts. « *Le discours naît dans le dialogue comme sa vivante réplique (...)* » (M. Bakhtine, 1978 : 103). La théorie du dialogisme est une théorie qui s'est d'abord élaborée surtout à partir de l'étude des discours littéraires. En partant de la dialogisation intérieure, Bakhtine qualifie cette forme particulière du discours de *construction hybride*.

« *Nous qualifions de construction hybride, un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxique) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se*

*confondent en réalité deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux « langues », deux perspectives sémantiques et sociologiques. Il faut le répéter : entre ces deux énoncés, ces deux styles, ces langues et ces perspectives, il n'existe du point de vue de la composition ou de la syntaxe, aucune frontière formelle. Le partage des voix et des langages se fait dans les limites d'un seul ensemble syntaxique, souvent dans une proposition simple »* (M. Bakhtine, ibidem : 125-126). Cela signifie que les discours monologiques « jouent » l'échange et miment les formes du dialogue. Pour T. Todorov, «*Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense »* (T. Todorov, 1981 : 98). En faisant un commentaire du dialogisme de Bakhtine, Julia Kristeva y introduit le mot d'intertextualité, elle rappelle que «*le dialogisme voit dans tout mot un mot sur le mot, adressé au mot »* (in M. Bakhtine, 1970 :14). Elle soutient ensuite que tout mot est dans son essence dialogique, «*à condition d'appartenir à cette polyphonie, à cet espace intertextuel que le mot est mot plein. Le mot se disperse (...) dans l'intertextualité où se pluralise et se pulvérise le sujet parlant, mais aussi le sujet écoutant, donc nous»*. (In M. Bakhtine, ibidem).

**2-Les formes du dialogisme :** c'est à Mickael Bakhtine que l'on doit l'introduction du concept de dialogisme. Partant du principe que la forme langagière la plus naturelle est le dialogue, le linguiste russe, avance le principe que d'une part, toute parole contient une parole antérieure, un déjà dit l'habite et la traverse, que le locuteur en ait conscience ou pas, ce phénomène est appelé, le **dialogisme interdiscursif**. Et d'autre part, tout énoncé prend en compte les réponses à venir de l'interlocuteur, ce qui est appelé : le **dialogisme interlocutif**.

### **3-"Je est un autre" : la théorie polyphonique**

Cette théorie est, elle aussi, esquissée par M. Bakhtine, pour qui, un texte n'est qu'une partie d'un incessant dialogue, «*Les rapports dialogiques ne sont pas seulement possibles entre énoncés complets (relativement) mais peuvent s'établir à l'égard de toute partie signifiante de l'énoncé, même à l'égard d'un mot isolé»* (M. Bakhtine, ibidem : 256). La polyphonie de la négation, selon Bakhtine, consiste à associer deux

points de vue de l'énoncé nié à deux sujets différents dans un cadre littéraire (M. Bakhtine, *ibidem* : 255). Oswald Ducrot, lui, conçoit la polyphonie comme inscrite dans le système de la langue. Il interprète les différentes structures linguistiques comme véhiculant de polyphonie au sein même de l'énoncé. Le concept de polyphonie désigne, d'une façon générale, la présence dans l'énoncé et dans le discours des « voix » autres que celle de l'auteur de l'énoncé. Le principe de *l'unicité du sujet parlant* est donc mis en cause. Un énoncé n'équivaut plus à un seul sujet parlant, responsable à la fois des activités psycho-physiologiques dont dépend la production de l'énoncé et des points de vues exprimés par celui-ci. Il s'agit de mettre au jour la pluralité constitutive du sujet, vu que Ducrot rejette le principe selon lequel à un énoncé correspond un sujet de conscience.

Pour Bakhtine, le langage n'est pas un système abstrait de formes, mais une opinion multilingue sur le monde. Son système théorique propose une valorisation du rapport interlocutif. Aucun discours, dit Bakhtine, qu'il soit quotidien, rhétorique ou scientifique, ne peut manquer de s'orienter vers le « *déjà-dit* », « *le connu* », « *l'opinion publique* », etc. Cette intervention de l'autre dans le discours fut baptisée « *dialogisme* », elle est inéluctable, à moins qu'on ne prenne pas l'exemple mythique d'Adam, le seul, d'après Bakhtine, qui ne fût mouillé dans l'océan du « *déjà-dit* » :

« *l'orientation dialogique du discours est (...) un phénomène propre à tout discours (...) Sur toutes les voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre, étranger, et ne peut éviter une action vive et intense avec lui. Seul Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, vierge, seul Adam - le solitaire - pouvait éviter totalement cette orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui* ». (M. Bakhtine, 1978 : 102).

A la différence de la vision polyphonique bakhtinienne, pour la TADL comme pour la ScaPoLine, les deux « voix » ou les deux « *points de vue* » ne sont pas nécessairement attribués à deux personnes physiques afin d'obtenir une polyphonie. D'un autre côté, et toujours à l'opposé de Bakhtine, pour qui la polyphonie implique la présence textuelle de voix discursives égales, Ducrot voit en cette polyphonie une structure hiérarchique, et conséquemment argumentative entre les différents points de vue. Les

polyphonistes, aujourd'hui, sont d'accord sur le fait que l'énoncé représente au même temps une multiplicité de points de vue qui coexistent d'une manière hiérarchique et superposée au moment de l'énonciation. Le principe de la théorie polyphonique est que tout énoncé est un lieu où se rencontrent, et des points de vue effectués et des points de vue communiqués, au moment de son énonciation. D'où vient la brillante idée à Ducrot d'intituler ses ouvrages, de 1972 et de 1984, « *Dire et ne pas dire* » et « *Le dire et le dit* » : le « dire » étant le message effectué et assumé par le locuteur, et le « dit » renvoyant à ce qui est communiqué d'une manière indirecte et qui n'est pas pris en charge par le locuteur. Nous avons vu précédemment que tout énoncé contient les traces de son énonciateur. On verra dans ce qui suit que d'autres points de vue que ceux de l'énonciateur peuvent être véhiculés à travers l'activité verbale.

Ces deux aspects mis en lumière par Bakhtine, sont constitutifs de toute prise de parole. Ils **échappent largement à l'énonciateur** et **ne se manifestent généralement pas** à travers des marques linguistiques.

Face à ce dialogisme constitutif, certains discours **montrent explicitement** le discours d'autrui qui les traverse. On parle alors de **polyphonie**.

**4-La polyphonie énonciative** : Elle désigne la pluralité des voix à l'intérieur d'un seul énoncé, c'est-à-dire la présence de points de vue différents relevant de sources diverses dans un même énoncé. Ces points de vue autres que ceux de l'énonciateur sont attribués plus ou moins explicitement et plus ou moins fidèlement à un tiers. L'énonciateur peut adopter une attitude distancié ou non distancié, par rapport au point de vue rapporté.

**5-Quelques marqueurs polyphonique** : la polyphonie se manifeste de diverses manières, comme par exemple : le discours rapporté, les guillemets, le pronom « on », la présupposition, le sous-entendu, l'ironie.

**Exercices : Relevez les différents points de vue présents dans ce texte, et rattachez-les à leurs sources, en signalant la parodie de la polyphonie, le médiatif**

et s'il y a distanciation ou non.

### **Ils creusent un tunnel pour vider un distributeur**

Des cambrioleurs ont passé six mois à creuser un tunnel de 30m de long à Manchester, dans le nord de l'Angleterre, pour vider un distributeur de billets et ne dérober probablement que 6 000 livres (7 200 euros), selon des sources britanniques. Le tunnel de 30m de long et de 1,2 m de hauteur passe sous un parking et débouche dans un magasin de vidéos équipé d'un distributeur d'argent liquide. Les malfaiteurs ont dû passer environ six mois à creuser, a estimé la police. «Je n'ai jamais vu quelque chose d'aussi élaboré», a commenté le policier, Ian Shore. Mais les voleurs «ne sont pas partis avec autant d'argent qu'ils l'avaient espéré», a-t-il ajouté. «Il y avait seulement un peu plus de 6 000 livres dans le distributeur au moment où les malfaiteurs l'ont cambriolé», a-t-on affirmé.

El Watan 25/01/2013

**La modalisation autonymique (les guillemets)**C'est l'encadrement par un signe topographique (« ... », italique) d'un segment d'énoncé, sans rupture du fil syntaxique. En mettant un segment entre guillemets, le scripteur se contente d'attirer l'attention du lecteur sur ces mots là, en laissant à l'énonciataire le soin de comprendre pourquoi. L'interprétation de la modalisation autonymique doit prendre en considération le contexte et le positionnement idéologique du locuteur. Ce procédé vise à créer une certaine connivence avec le lecteur.

**Exercice 2 : - Relevez les différents points de vue présents dans ce texte, et rattachez-les à leurs sources, en signalant la parque de la polyphonie, le médiatif et s'il y a distanciation ou non.**

**-Expliquez le fonctionnement des segments mis entre guillemets.**

**Le recueil d'Aboudjerra**

Un «livre blanc» sur la fraude lors des législatives du 17 mai serait en préparation au niveau du MSP, indiquent des sources proches du parti islamiste. La direction du parti d'Aboudjerra Soltani\* aurait instruit ses structures locales afin de lui transmettre «toutes les anomalies» constatées dans le déroulement de la campagne électorale et le jour du scrutin, afin de les réunir dans «un recueil», ajoutent nos sources.

\* Chef du MSP  
Le Soir d'Algérie du 09/05/2007

### Références bibliographiques

-BAKHTINE, M. (1970). *La Poétique de Dostoïevski*. Trad. du russe par I. Kolutcheff. Paris : Seuil.

-BAKHTINE, M. (1970). *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Trad. du russe par G. Verret. Lausanne : Éditions L'Âge d'homme.

-BAKHTINE, M. (1970). *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*. Trad. du russe par A. Robel. Paris : Gallimard.

-BAKHTINE, M. (1984). « Les genres du discours ». *Esthétique de la création verbale*. Trad. du russe par A. Au couturier. Paris : Gallimard, p. 263-308.

-BAKHTINE, M. (1977) [1929]. « Le discours d'autrui ». *Marxisme et philosophie du langage*. Trad. du russe par M. Yaguello. Paris : Les éditions de Minuit, p. 161-172.

- BARTHES, Roland. (1970). « L'Ancienne rhétorique ». In *Communications 16, Recherches Rhétoriques*. Paris. Seuil.

Kerbrat Orrechioni ; K., *Les actes de langage dans le discours*, Nathan, Paris, 2001.

-MAINGUENEAU, Dominique et COSSUTTA, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants ». In *Langages*, 29ème année, n° 117, pp 112-125

-MAINGUENEAU, Dominique. (1996). « L'analyse du discours en France aujourd'hui ». In *Le français dans le monde. Le discours enjeux et perspectives*. Numéro spécial, juillet 1996, pp 8-16. Paris : Hachette

-MAINGUENEAU, Dominique. (2010). « Le discours politique et son environnement ».

». In *Mot. Les langages du politique, Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, n° 94, pp 85-90. Lyon : ENS editions.